

N°	Provenance de la proposition	Contributeurs	Fonction vitale	Titre de la proposition	Description résumée	Lien vers le cahier d'acteurs
309	En ligne sur <a href="http://ecrivons.angers.fr">ecrivons.angers.fr</a>	BR / br	Se déplacer	L'agglomération pourrait aider à assainir le parc de véhicules	Beaucoup de personnes ne changent pas de véhicules pour des raisons économiques. Dans un 1er tps, l'agglomération pourrait donner une prime à la casse pour les véhicules polluants (vieilles voitures mais aussi camionnettes, camions, bus et tracteurs) pendant 3 ans. Elle pourrait aussi gérer ou financer la location des batteries (standardiser?) pour véhicules électriques. Dans un 2e tps, il faudrait mettre en place la vignette Crit'Air en permanence pour accéder et circuler dans l'agglomération.	
363	Cahier de contribution Citoyen	GRDF Pascal Petit et Magalie Seron	Se déplacer	Intégrer et conforter des critères de notation environnementale dans les marchés publics et le règlement de circulation	Promouvoir l'usage des véhicules à faibles émissions à travers les marchés publics et règlement de circulation Apporter de la visibilité réglementaire aux acteurs oeuvrant sur le territoire métropolitain Inciter et encourager les propriétaires des flottes à convertir tout ou partie de leur flotte pour répondre aux enjeux environnementaux portés par ALM relatifs à la qualité de l'air et baisses des GES du transport. Améliorer la qualité de vie des angevins (diminution des nuisances sonores liées aux livraisons et aux chantiers, particules fines, etc...)	<a href="http://ecrivons.angers.fr">Lien vers ecrivons.angers.fr</a>
401	Cahier de contribution communes	Mûrs-Erigné - équipe municipale (Pôle Aménagement et urbanisme durables, Groupe de travail mobilité), le service ingénierie territoriale du Conseil Départemental de Maine-et- Loire.	Se Déplacer	Faciliter/sécuriser les déplacements à vélo pour se rendre à Angers	L'objectif est de concrétiser le plan vélo d'ALM en aménageant la route départementale de Cholet, axe dit d'agglomération, qui traverse les Ponts de Cé et Mûrs-Érigné, ainsi que la route départementale de Nantes. Le but est de trouver des solutions techniques pour sécuriser la pratique du vélo. D'autre part, ce projet vise également à proposer aux habitants des cours.	<a href="http://ecrivons.angers.fr">Lien vers ecrivons.angers.fr</a>
427	En ligne sur <a href="http://ecrivons.angers.fr">ecrivons.angers.fr</a>	Voisin JY	Se déplacer	Se déplacer : parkings centre ville réservés aux véhicules propres et vélos, interdiction des véhicules polluants en ville	Une des mesures de la Convention citoyenne pour le Climat : réserver des parkings en ville aux solutions 'propres', obliger les autres véhicules à laisser leurs véhicules dans des P+R (à développer) et à utiliser bus, tramway, vélos en free floting, etc. Cela réduira le besoin d'espace pour la circulation automobile, et leur stationnement en ville, et donc permettra de créer de vraies solutions cyclables.	
428	En ligne sur <a href="http://ecrivons.angers.fr">ecrivons.angers.fr</a>	WILDE / DORIAN	Se déplacer	Favoriser la traversée des piétons aux carrefours à feux tricolores	A ce jour, en beaucoup de carrefours à feux tricolores, les piétons doivent appuyer sur un bouton pour demander le feu vert. Cela doit changer de sorte que systématiquement le feu passe au vert pour les piétons.	
441	Cahier de contribution Citoyen	Ecodélégués Collège Rabelais	Se déplacer	Créer des zones sans voitures	Interdire l'accès aux véhicules polluants à certaines zones : créer des zones sans voitures, délimités par des panneaux. - Moins de pollution, moins d'allergies, moins de risques pour les piétons.	<a href="http://ecrivons.angers.fr">Lien vers ecrivons.angers.fr</a>